



Nombre de conseillers	81
En exercice	81
Présents	43
Votants par procuration	12
Absents	26
Total des votes	47

4.1

L'an deux mille vingt quatre, le seize septembre, le 16 septembre 2024 à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 10 septembre 2024 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de M. Francis COUREL

ELUS PRESENTS :

M. LECHAPTOIS, Mme DA SILVA, M. BISSON, Mme GILBERT, Mme DEFLUBE, M. BONVOISIN, M. TIHY, M. HANGARD, Mme DUONG, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. TIMON, Mme CLUZEL, M. DARMOIS, M. CANTELOUP, Mme GAUTIER, M. DUTILLOY, Mme ROSA, Mme LOUVEL, M. BEAUDOUIN, M. BURET, M. AUBE, Mme MOUCHEL, M. ANFRAY, M. MAUVIEUX, M. MORDANT, M. ROBILLOT, M. DOUYERE, M. COUREL, M. SENINCK, M. RUVEN, M. SIMON, M. LEGRIX, M. BLAS, Mme BOURNISIE, M. VETEL, M. CHARPENTIER, Mme MONTIER, M. DELONGUEMARE, M. LEMBOUCHER, Mme DUHAMEL, M. MEAUDE, M. DUCLOS

ELUS ABSENTS :

M. GIRARD, M. LEROY, M. LEFRANCOIS, Mme QUESNEY, M. VALLEE, Mme BOQUET, Mme BINET, M. SWERTVAEGER, M. BAPTIST, Mme GLEMOT, Mme FOUTREL, Mme POTTIER, Mme QUEVAL, Mme BERGONZI, M. RABEL, Mme FRESSARD, M. BESSARD, M. FOU COURT, Mme VANBESIE, M. GRARD, M. TRAVERSE, M. POULAIN, M. TOUSSAINT, Mme CACAUX, M. LEBEE, M. DROUET

PROCURATIONS :

Mme DE ANDRES à M. CANTELOUP, M. BOUCHER à M. DELONGUEMARE, Mme ROULAND à M. BISSON, M. BOUET à Mme DEFLUBE, M. DUMESNIL à M. LEMBOUCHER, M. BARRE à M. MEAUDE, M. MARIE à Mme CLUZEL, Mme DUVAL à Mme ROSA, Mme MONLON à M. DUTILLOY, Mme CABOT à M. AUBE, M. DUCLOS à Mme GAUTIER, M. PLATEL à M. CHARPENTIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme DUONG

N°DEL_0070_2024 Création de poste Chef.fe d'équipe entretien

Le service entretien-économat-logistique et manifestation, service rattaché au Pôle Technique, Aménagement et Cadre de Vie, est actuellement supervisé par un unique responsable de service auquel sont hiérarchiquement rattachés pas moins d'une trentaine agents.

Au-delà du nombre de personnes à encadrer fort conséquent, l'équipe opérationnelle est dispersée du fait de la nature de son activité et de la diversité des sites à entretenir. Il est donc particulièrement compliqué de gérer au quotidien cette équipe disparate et d'évaluer correctement la nature du travail rendu.

Aussi, afin de permettre une meilleure gestion du personnel et de l'activité entretien, il est proposé de créer un poste de chef d'équipe entretien pour les agents intervenants pour la communauté de communes et de manière à permettre au responsable du service entretien-économat-logistique et manifestation de se concentrer sur d'autres tâches moins opérationnelles.

VU Le Code Général des Collectivité Territoriales,

VU les articles L313-1 et L.332-14 du Code Général de la Fonction Publique,

CONSIDÉRANT la nécessité d'optimiser la gestion du personnel d'entretien

CONSIDÉRANT que le fonctionnement de ce nouveau service nécessite qu'il soit occupé par un agent à temps plein.

*Le Conseil Communautaire décide,
Après en avoir délibéré*

A l'unanimité,

- **D'AUTORISER** la création d'un poste de chef d'équipe entretien.
- **DE CRÉER** en conséquence un poste à temps complet de catégorie C sur le grade d'agent de maîtrise ou adjoint technique principal de 1^{ère} classe ou de 2^{ème} classe en fonction du profil du candidat recruté.
- **DE MODIFIER** en conséquence le tableau des effectifs de la Communauté de Communes au titre des emplois permanents.

Pont-Audemer, le 16 septembre 2024
le Président
qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure



Francis COUREL



Poste occupé par :
100% Communauté de Communes

Fonction : Chef d'équipe entretien

FILIERE/CATEGORIE/GRADE

FILIERE : Technique

CATEGORIE : C

CADRE D'EMPLOI : Agent de maîtrise ou adjoint technique ppal de 2^{ème} classe ou 1^{ère} classe.

AFFECTATION

Service : SERVICE ENTRETIEN ECONOMAT

Temps de travail hebdomadaire : 36h

ARTT (si temps de travail supérieur à 35 h : 6 jours

Supérieur hiérarchique direct :

Mme Catherine Boulan – chef de service entretien économat, logistique et manifestations.

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Au sein du Pôle Aménagement des Services Techniques, le chef d'équipe Entretien locaux Pont-Audemer/Val de Risle a en charge la coordination de l'entretien des locaux sous la responsabilité directe de la Responsable du Service Logistique manifestations / Entretien-économat.

Equipe composée de 25 agents répartis sur 4 communes : Pont-Audemer ; Montfort sur Risle ; Quillebeuf ; Routot

Le chef d'équipe est le garant des conditions de sécurité et d'hygiène dans lesquelles exercent les agents de nettoyage. Il veille à la bonne utilisation et au bon état du matériel.

Les missions confiées sont principalement :

- Etablir le programme des besoins en terme d'entretien des locaux à court terme ;
- Planifier, piloter et contrôler la réalisation des activités de nettoyage des locaux, en animant une / des équipes ; Evaluer les temps prévisionnels d'entretien : Reporting
- Former et informer les professionnels dans le domaine de l'entretien et l'hygiène des locaux
- Encadrement de proximité d'équipe(s), gestion et développement des agents :
 - Optimiser l'organisation du travail, les processus de travail, les moyens utilisés
 - Assurer le suivi, l'ajustement et modification des plannings en fonction des aléas
- Assurer l'enregistrement des stocks et des échéances de délais (livraison, mise à disposition...)
- Établissement / actualisation, organisation et mise en œuvre de processus, procédures, protocoles, consignes, spécifiques à son domaine d'activité
- Assurer les entretiens professionnels en corrélation avec la Responsable de Service
- Assurer les remplacements lorsque les besoins de service le demandent
- Mise en place de fiches patrimoines
- Anticiper les charges exceptionnelles de travail, les gérer quand elles se présentent, participer à leur Exécution

Contraintes Particulières :

- Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public
- Sous couvert de validation par la hiérarchie, alterner les horaires le matin et le soir en fonction des nécessités de gestion de l'équipe
- Les horaires peuvent évoluer en fonction des nécessités de service
- Autres missions à la discrétion de la DAST et DGS

AUTONOMIE ET RESPONSABILITES

MOYENS TECHNIQUES MIS A DISPOSITION

Poste informatique partagé et téléphone portable

E P I (Equipements de Protections Individuels)

COMPETENCES REQUISES

SAVOIRS	SAVOIRS FAIRE - ETRE
• Règles d'utilisation des produits dangereux ; Connaissance des pictogrammes • Règles et normes en matière d'hygiène et de sécurité Port obligatoire de vêtements de sécurité (EPI) • Sensibilité à une démarche ""éco-responsable"" (préservation de l'environnement, maîtrise des consommations d'eau et d'énergie, réduction et tri des déchets) • Techniques d'entretien des locaux administratifs, techniques ou spécialisés • Règles d'utilisation des produits d'entretien, notions en calcul de pourcentage, de dosage, de proportions • Règles d'utilisation des produits (toxicité), des matériels	• Sens des relations interpersonnelles et esprit d'équipe Sens des responsabilités Polyvalence, dynamisme • Sens de l'organisation, rigueur, méthode et soin dans l'exécution • Sens du travail en équipe • Discrétion • Respect des consignes et des plannings. • Capacité à communiquer, rendre compte • Autonomie et sens de l'initiative • Réactivité, adaptabilité • Être diplomate et avoir le sens de l'écoute • Gestion du stress • Disponibilité

DIPLOMES REQUIS

A Pont-Audemer, le :
L'Agent,

A Pont-Audemer, le :
Le Responsable hiérarchique,